



Date : 27 / 02 / 2021

Début séance : 10h

Fin séance : 14h30

Pages : 4

Conseil d'administration n°3

Présents (11)

Gaëlle, Sylvie, Philippe, Stephan, Julien, Jérôme, Emeline, Claire, Yann, Marc et Florian ont participé au CA en présentiel.

Absents (0)

Situation COVID / Situation du club

En cette période de crise sanitaire, seuls les sportifs de haut niveau du club ont la possibilité de pratiquer le badminton.

Le championnat Top 12 est à l'arrêt. Aucune solution n'a été communiquée par la FFB. A l'heure actuelle, les joueurs de top 12 ne sont pas rémunérés par le club cependant ils perçoivent les aides de l'Etat en compensation.

Les autres Interclubs sont également suspendus pour l'année.

Notre salarié Mathieu est actuellement en chômage partiel.

Nous avons atteint la fin du service civique de Thomas.

Suite à la disparition d'une caisse de boîtes de volants, élément mis en évidence en Septembre 2020, une demande de remboursement avait été effectuée auprès de l'assurance. Nous avons pu récupérer 800 euros.

Situation financière

Depuis le début de la pandémie, le club est attentif à maintenir des finances saines. Malgré une baisse notable des adhérents cette saison, et donc des rentrées d'argent bien moindres, nous avons cherché des solutions pour parer à cette perte. Cette solidité financière souhaitée et mise en place depuis plusieurs années permet et à permis au club de se maintenir à flot "

Concernant les demandes de remboursement effectuées par les adhérents du club : 59 demandes ont été faites, dont 58 avec un retour favorable et une demande non éligible au remboursement. Parmi celles-ci, 34 d'entre-elles prennent la forme d'une rémunération sous la forme de boîtes de volants et les autres sous forme monétaire soit 1200 euros. Le montant total de cette vague de remboursement s'élève à 2000 euros.

Projet J2S (voir formulaire du groupe de travail)

Concernant l'académie adulte, nous sommes passés à des paiements mensuels des joueurs. Avec ce format, cela permet de faire entrer des joueurs extérieurs du club au sein de l'académie. Cela permet notamment d'atteindre un équilibre financier et de présenter la structure à d'autres joueurs.

Nous avons actuellement 16 joueurs assidus dans l'académie.

2 retours de la part des joueurs de l'académie :

- qualité des volants critiquée de façon négative: les babolats 2
- qualité du sol de la salle de Coubertin critiquée de façon négative

Point important : la concurrence de l'académie c'est le pôle universitaire de Bordeaux qui à l'heure actuelle propose des entraînements gratuits.

Partenariat sur l'année prochaine :

Nous pourrions plutôt partir sur un partenariat à 50% sur les deux groupes à savoir l'académie élite et l'académie espoir. Cela permettrait notamment que le salarié du club suive tout de même les jeunes ?

L'académie c'est un accompagnement global et pas seulement sportif. Il serait intéressant pour le club de créer des partenariats avec d'autres structures pour enrichir l'accompagnement des joueurs : nutrition, coach mental, suivi médical.

Académie espoir :

Proposition : 3 entraînements par semaine dispensés par J2S + 1 entraînement où les académiciens seront mélangés avec les autres jeunes compétiteurs de Talence encadrés par le salarié de Talence. Est-ce que ce format nous convient ou est-ce que le nombre d'entraînements dispensés par J2S est trop élevé ?

Sur le plan de la communication : il faudrait que quand J2S communique à propos des joueurs de l'académie, il serait intéressant qu'il mentionne bien que c'est l'académie de Talence et qu'il y ait un doublon sur le site et les canaux de communication de Talence. Cela permettrait d'accroître la visibilité de l'académie de Talence.

Salarié du club

Le départ de Mathieu à la fin de l'année prévu fin Septembre 2021 a été confirmé.

Un vote a eu lieu afin de statuer sur la contractualisation d'un nouveau salarié pour la saison 2021-2022. Vote pour engager un prochain salarié : 11 votes pour / 0 vote contre / 1 abstention

Stephan a proposé une fiche de poste recrutement salarié(e) aux autres membres du CA afin de trouver le successeur de Mathieu.

Un groupe de travail qui porterait sur la fiche de poste pour déterminer les attentes qu'on a du futur salarié va être crée : Florian, Claire, Stephan, Philippe.

L'arrivée du nouveau salarié serait prévue mi août afin de favoriser la passation et l'inclure dans l'événement U17 dans le cas où il aurait lieu en 2021.

Partenariat Volants/textiles (voir CR du groupe de travail)

Plusieurs précisions ont été émis au cours des échanges :

- Les conventions sont de 2 ans minimum.
- Après utilisation, les volants hybrides sont réutilisables.
- Les volants AS10 Yonex sont actuellement homologués.
- Il semble judicieux que les éventuels partenaires proposent les lots 1,2 et 3 avec les deux options volants.

- Le groupe de travail (Claire, Yann, Mathieu, Florian) va pouvoir commencer la rédaction de l'appel d'offres.

Site du club

Jérôme a présenté l'avancée du nouveau site du club tenant compte des différents points abordés au cours des derniers CA. Actuellement un travail sur la sécurisation du site est en cours.

La mise en place du site est prévue pour le début des vacances de printemps.

Interclubs Top 12 et nationaux

L'organisation fédérale du Top 12 n'est pas sûre d'être remise en place cette année. Nous n'avons pas d'informations sur les évolutions à venir transmises de la part de la FFBad.

Projet club

Discussion autour de la mise en place d'un créneau adapté au sein du club ou du développement du sport féminin. Comment attirer plus de femmes à l'UST Talence, comment les accompagner dans la compétition ?